



Fabien Bélanger succombe à une défaillance cardiaque

SHERBROOKE — Le député libéral de Mégantic-Compton à l'Assemblée nationale, M. Fabien Bélanger, est mort hier matin d'une défaillance cardiaque au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) où il avait été transféré la veille à partir de l'hôpital de Lac-Mégantic.

Selon la version que sa fille Johanne a fournie à La Tribune hier soir, M. Bélanger se trouvait samedi à sa résidence de St-Sébastien — à quelque 50 kilomètres de Lac-Mégantic — lorsqu'il a ressenti un malaise. Il s'est alors rendu à l'hôpital de

Lac-Mégantic d'où on l'a transféré au CHUS en soirée.

Le député de Mégantic-Compton est mort entre 8 h et 9 h hier matin et les médecins ont diagnostiqué une défaillance cardiaque comme cause du décès. M. Fabien Bélan-

ger était âgé de 47 ans et avait cinq enfants.

Originaire de Rosemère, il avait déjà occupé la fonction de policier à Laval avant de se lancer en affaires dans le domaine de la construction durant plusieurs années.

Il avait fait son entrée à l'Assemblée nationale en novembre 1980 à la faveur de l'élection partielle dans le comté de Mégantic-Compton. Cette circonscription électorale avait été laissée vacante par la démission du député unioniste Fer-

nand Grenier. Ce dernier avait tenté sa chance à Ottawa.

Défait au fédéral, M. Grenier s'était finalement représenté à ces élections complémentaires et la lutte s'est effectuée finalement entre l'ex-député et M. Bélanger. Le 17 novembre, M. Bélanger l'avait emporté avec plus de 2,000 voix de majorité sur son plus proche adversaire, M. Grenier.

M. Bélanger avait alors fait du dossier de la Domtar son cheval de bataille pour se faire élire. Réélu lors de l'élection générale de 1981,

il s'était vu confier le dossier de l'habitation au sein de l'équipe libérale. Toutefois, M. Claude Ryan devait l'écartier de ce poste et, en 1982, M. Bélanger fut parmi les premiers membres du caucus libéral à contester le leadership de M. Ryan.

Le député de Mégantic-Compton avait pris une part active à la campagne à la chefferie de M. Robert Bourassa. Son comté a d'ailleurs donné à l'ex-premier ministre du Québec 24 délégués pro-Bourassa.

• **Surprise et consternation dans les milieux politiques**

A 7

bonne journée!

□ **À la Ville de Sherbrooke**
Entente de principe avec les cols blancs

A 3



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

M. Marcel Lacroix, propriétaire d'un moulin à scie.

Prêt à se battre pour un chemin

A 4



Le PQ appuie le Parti nationaliste

Assisté du vice-président du PQ, Sylvain Simard, le premier ministre Lévesque a indiqué lors du Conseil national du Parti québécois que sa formation politique prenait un risque calculé en accordant son appui à la nouvelle formation politique fédérale.

B 1

□ **82 victoires, 80 défaites**
Les Expos terminent au troisième rang

• Ils perdent le double face aux Mets, 1-0 et 5-4

D 1

TEMPÉRATURE—

VARIABLE: 23°C.

DEMAIN: AVERSES C-6

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- AGRICULTURE.....B-4
- ARTS.....C-2
- CARRIÈRES.....B-1
- DÉCÈS.....C-8
- FINANCES.....B-3
- PETITES ANNONCES C-3
- ROMAN.....C-7
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '83.....C-1



la tribune

74e ANNÉE — No 191 — 28 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, LUNDI 3 OCTOBRE 1983 —

(SAMEDI 60) 40¢
abonnement à domicile \$25 par semaine

□ Le débat linguistique au Manitoba

Trudeau n'entend pas rester silencieux

par Pierre April
MONTREAL (PC) — Le premier ministre et chef du Parti libéral du Canada, M. Pierre Trudeau, a affirmé avec beaucoup de conviction, hier, qu'il n'avait pas du tout l'intention de demeurer en dehors du débat linguistique au Manitoba.

Prenant la parole, lors de la clôture du congrès biennal du Parti libéral du Canada, section Québec, le premier ministre a été très clair: "Il ne sera pas dit, a-t-il lancé, que nous resterons silencieux sur la question du bilinguisme au Manitoba."

M. Trudeau ne veut pas que la même injustice se répète deux fois au cours d'un même siècle. "Je dis aux Franco-Manitobains, a-t-il ajouté, qu'ils peuvent compter sur nous pour se battre."

A ses troupes du Québec, qui répandaient chaleureusement à ses propos, le premier ministre a aussi parlé de la difficile tâche du pouvoir. Il a souvent rappelé que le Parti libéral, selon lui, devait être un parti de combat. M. Trudeau a même admis qu'il ne s'attendait pas à plaire à tout le monde en même temps. "Gouverner c'est choisir, et choisir c'est parfois déplaire", a-t-il lancé.

Le chef du gouvernement canadien, qui a déjà déclaré qu'il n'était pas un lâcheur, a clairement démontré qu'il était aussi un bagarreur et un tenace. "Nous sommes un parti de changement, a-t-il dit, qui n'a jamais refusé d'adopter des solutions. D'ailleurs, nous préférons être battus au cours d'une élection, plutôt que de tourner le dos à des problèmes parce qu'ils sont trop difficiles à affronter."

Pour lui, les préoccupations régionalistes sont secondaires. Ce qu'il faut c'est une vision d'ensemble pour tous les Canadiens de tous les coins du pays. "Quand on veut gouverner un pays comme le Canada, a souligné M. Trudeau, c'est le bien de tous les Canadiens qui doit être prioritaire et cela veut dire parfois ne pas être populaire dans l'une ou l'autre des régions."

L'erreur du PC

L'arrivée du nouveau chef conservateur aux Communes, M. Brian Mulroney, ne l'a pas impressionné et a même ravivé son goût du combat. "Le chef conservateur, a indiqué M. Trudeau, se rend bien compte de la grande difficulté de rassembler tous les mécontents pour tenter de prendre le pouvoir. Il voit maintenant que l'art de gouverner est plus difficile qu'il ne le croyait au départ. Il n'a pas fini de comprendre qu'il n'est pas facile de mettre tous les gens d'accord dans un pays comme le nôtre."

M. Trudeau n'aime pas les indécisions des conservateurs. Il aimerait de toute évidence les voir prendre position et affirmer clairement leurs objectifs. Selon lui, qu'il s'agisse du projet de loi sur le Pas du Nid-de-Corbeau, de la question linguistique ou de Medicare, les conservateurs refusent de faire des choix pour ne pas déplaire à l'Est



(Laserphoto PC)

"Je dis aux Franco-Manitobains qu'ils peuvent compter sur nous pour se battre"

ou à l'Ouest. "Parce que Mulroney le sait bien, a-t-il dit, que s'il accepte la formule actuelle du Pas du Nid-de-Corbeau, il déplaira au Québec et que s'il appuie le projet de loi du gouvernement, il déplaira aux gouvernements de l'Ouest du pays."

"Qu'est-ce qu'il fait alors devant un choix difficile, il ne choisit pas."

M. Trudeau a toujours été très intéressé aux affaires extérieures et, hier, il a rappelé son credo sur les grands dossiers de la paix, du désarmement et du missile Cruise. Il a répété que le temps était venu pour le Canada de jouer un rôle positif dans le rapprochement des grandes puissances et dans le dialogue mondial sur la paix.

Parlant du tragique accident — plutôt que d'un attentat — de l'a-

vion de la Korea Air Lines abattu par la chasse soviétique, le chef du gouvernement a lancé un appel à la négociation et au rapprochement. "On voit, a-t-il dit, qu'un tragique accident comme celui-là, peut augmenter la crainte et la haine. C'est un problème auquel aucun pays ne peut échapper. Il est minuit moins cinq et le Parti libéral entend se mêler de plus en plus de ces questions et nous ne devons pas rester là, impuissant, devant ce climat de confrontation mondiale."

Finalement, M. Trudeau a indiqué aux 1300 militants libéraux du Québec qu'il y avait beaucoup de travail à accomplir. "On a du pain sur la planche, a-t-il conclu, mais nous, plus on a de problèmes, plus on a de plaisir."

Et à l'intention de ses adversaires, il a ajouté: "On dit que c'est à la fin de la soirée, qu'on voit les bons danseurs. Regardez-nous bien aller."

• **Le congrès des libéraux fédéraux du Québec**

A 7

4e CONCOURS "LES 500 NOMS" de LA TRIBUNE
CHERCHER VOTRE NOM

VOIR PAGE A-3

95360

À la Ligue pour la protection de l'enfance Une relocalisation signifiant plus qu'un emménagement

SHERBROOKE (LO) — Le 6 octobre, toute la journée, la Ligue pour la protection de l'enfance de l'Estrie ouvrira sa nouvelle maison à la population.

L'invitation à venir pendre la crémalière, au 461 rue London, est lancée à tous ceux et celles qui s'intéressent à la Ligue ou qui veulent la découvrir, connaître ses services et activités ainsi que les personnes qui y travaillent", signale la coordonnatrice Claudette Rousseau.

Pour cet organisme, la relocalisation signifie plus qu'un simple emménagement dans des locaux plus vastes.

Elle va permettre d'augmenter les activités, de les situer dans un cadre plus fonctionnel et plus agréable, de mieux utiliser les bénévoles et d'en recruter davantage, de desservir plus de stagiaires sans compter l'amélioration des fonctions d'accueil et d'échanges des parents et enfants rejoints par la Ligue.

La présidente Marie-Antoinette Sylvestre a précisé que la location de la maison a été possible grâce au support financier du Club Riche-

lieu de Sherbrooke, lequel a majoré son appui à 7,500 \$, cette année.

Cette somme permet en outre de financer diverses autres activités telles que les camps familiaux assumés depuis trois ans, par le Club.



Claudette Rousseau

Les objectifs de la Ligue cadrent bien avec ceux du Club Richelieu international dont l'un des principaux buts est l'aide à l'enfance malheureuse. C'est pourquoi nous voulons faire de la Ligue notre oeuvre principale", a expliqué Jean Crépeau, président du Richelieu de Sherbrooke.

Celui-ci a précisé que le Club peut ainsi subventionner la Ligue grâce aux dons recueillis lors de sa campagne financière annuelle qui débute à la mi-octobre. Elle prend la forme de vente de billets pour un tirage de prix en argent.

Quant aux activités de la Ligue qui se dérouleront dorénavant au 461 London, les plus connues demeurent certes les cours "Vivre avec mon enfant", destinés aux parents soucieux d'améliorer leur relation parentale. Il y a aussi les rencontres éducatives où un film sert de déclencheur aux échanges avec les parents participants et avec les animatrices de la Ligue.

L'organisme caresse de nombreux projets pour la présente sa-

son: instaurer une ligne d'écoute du style de Secours-Amitié mais réservée aux parents vivant des difficultés avec leurs enfants, augmenter les séances d'information dans les écoles secondaires sur la violence faite aux adolescents et les ressources à la disposition des jeunes, reprendre la pétition amorcée en juin en vue d'obtenir une hausse importante des amendes imposées aux débits de boisson qui laissent entrer des mineurs ou aux magasins qui vendent de la boisson aux jeunes.

Il y a une foule de choses que nous avons dû laisser de côté parce que nous ne sommes pas assez nombreux et aussi parce que, pris dans l'action, nous n'avons pas assez de recul et de disponibilité, d'ajouter Mme Sylvestre. C'est pourquoi, nous voulons élargir notre réseau de bénévoles et former un comité avec des gens intéressés à réfléchir sur ce qui se passe dans notre milieu et qui touche la sécurité et le respect de l'enfant. Nous songeons à la formation d'un comité consultatif à la Ligue.

Un regain de vie qui continue la saison...



(Photo La Tribune par Stéphane Lamiré)

La journée de samedi constituait presque une journée d'été et ces jeunes, Charles Olivier Philibert et Charles Vaillancourt, n'ont pas manqué de taquiner le poisson...

SHERBROOKE — Le regain de vie amorcé par l'été la semaine dernière s'est poursuivi en fin de semaine alors que des températures de 24 degrés Celsius ont été enregistrées à Sherbrooke samedi.

Les données fournies par la station d'information de vol d'Environnement Canada, à East-Angus, indiquent un maximum de 22,2 degrés pour samedi et un minimum de 6,3 degrés.

Il faut comprendre que la température est généralement plus chaude à Sherbrooke qu'à East-Angus pour des raisons géographiques.

Quant à la journée de dimanche, la colonne de mercure était relativement haute pour la saison, compte-tenu que le soleil était absent de la région.

Environnement-Canada indiquait un maximum de 20,3 degrés hier alors qu'on avait enregistré un minimum de 13,2 degrés au cours de la nuit de samedi à dimanche.

Le beau temps du week-end a permis à des centaines d'Estriens d'accomplir des travaux d'automne près des résidences, de fermer les chalets pour l'hiver, sortir les quais, les bateaux de l'eau, etc.

A quand l'été des Indiens?

Faits divers du week-end

• Avec une télé

SHERBROOKE — Deux individus dans la vingtaine ont été pris la main presque dans le sac samedi matin, aux petites heures, alors qu'ils transportaient un téléviseur sur la rue Denault.

Les jeunes ont été interceptés par les policiers, quelques minutes seulement après avoir volé la télé dans une résidence de la même rue.

L'incident s'est produit vers 1 h.

• Plus d'ambulance

SHERBROOKE — Des plaisantins se sont emparés d'une ambulance samedi matin au moment où les ambulanciers étaient entrés dans un appartement de la rue Chagnon pour y cueillir une patiente.

Les ambulanciers se sont aperçus de la disparition de leur véhicule au moment où ils sortaient de l'appartement avec leur civière.

Quant aux plaisantins, ils n'ont pas roulé loin avec l'ambulance puisque le véhicule a été retrouvé quelques minutes plus tard, appuyé contre le mur d'une maison de rapport. Les dommages sont minimes.

• Grossière indécence

SHERBROOKE — Toute liberté a été refusée samedi matin à Richard Mayes, 44 ans, qui comparait dans un dossier de grossière indécence. L'homme a été accusé d'avoir commis des actes de grossière indécence à l'endroit d'un adolescent entre juillet et le 28 septembre.

Arrêté en soirée de vendredi, Mayes avait passé la nuit en prison et il a dû y retourner après sa comparution.

Il reviendra au palais de justice ce matin pour d'autres procédures.

• Avec des "bleus"...

SHERBROOKE — Deux clients d'un petit restaurant de la rue King ouest, près du centre-ville, ont été mis aux arrêts vers 4 h 30 hier matin et seront accusés de voies de faits.

Les deux hommes se seraient attaqués à un autre client pour des raisons plutôt banales.

Les suspects auraient été dans un état d'ébriété assez avancé.

Quant au client attaqué, il s'en est tiré avec quelques "bleus"...

• Une main criminelle



SHERBROOKE — Une main criminelle serait à l'origine d'un incendie qui a causé pour plus de 17,000 \$ de dommages au commerce Réchapperie Marcel Brulotte du 862 sud, rue Wellington, samedi matin.

Les sapeurs, sous les ordres du capitaine Gérard Boudreau, ont trouvé deux foyers d'incendie, dont un dans une remise à déchets à l'arrière du commerce Tapis Couture, à proximité de la Réchapperie.

Les dommages à la remise sont évalués à près de 200 \$.

L'enquête doit se poursuivre cette semaine.

• Mieux au Pérou

SHERBROOKE — Patrick Mailhot, 30 ans, a dit considérer que les prisons du Pérou sont plus propres et modernes que le centre de détention de la rue Winter.

Cet individu d'East-Angus avait dû passer la nuit au centre de détention de la rue Winter, de vendredi à samedi, et il a été accusé de voies de faits samedi matin ainsi que du vol d'une voiture de taxi valant 5,000 \$.

Il est resté emprisonné le reste du week-end.

Mailhot, lors de sa comparution, a précisé qu'il avait déjà vécu sept mois dans les prisons du Pérou pour une affaire de drogues à l'issue de laquelle il avait été innocenté.

• Dans la voiture de police



SHERBROOKE — Une voiture de patrouille de la police de Sherbrooke a subi de lourds dommages aux petites heures hier matin, lorsqu'elle a été emboutie par un autre véhicule à l'angle du boulevard Jacques-Cartier et de la rue King ouest.

La voiture était immobile à un feu rouge au moment de l'accident.

Il semble que le conducteur d'une petite voiture qui s'en venait dans le même sens ait mal vu la voiture de patrouille arrêtée sur Jacques-Cartier.

Ce conducteur a subi des blessures à la tête et a été conduit à l'hôpital par les ambulanciers de Sécurité de l'Estrie.

Les deux occupants du véhicule de police n'ont pas été blessés. L'accident s'est produit vers 2 h 45.

• Toujours libre

SHERBROOKE — Un voleur solitaire a réussi à fuir avec le contenu du tiroir-caisse d'un dépanneur samedi soir et n'a pas encore été repris.

L'homme, masqué d'un bas de nylon, s'est présenté au dépanneur situé à l'intersection de la rue Papineau et de la 8e avenue; il était armé et a ordonné au commis qu'on lui remette tout l'argent de la caisse.

Malgré une intervention de plusieurs policiers, il semble que le voleur solitaire ait réussi à prendre la poudre d'escampette très rapidement. Il était à pieds.

Le vol a été commis vers 21 h 30 et le montant n'a pas été dévoilé.

• Tomates sur le pavé

SHERBROOKE — Deux dames ont subi des blessures mineures hier soir lorsque leur voiture est entrée en collision avec une camionnette à l'intersection des rues King ouest et Queen.

Lors de l'impact, la camionnette s'est renversée sur la rue, laissant tomber une cargaison de tomates sur le pavé.

Les ambulanciers de Sécurité de l'Estrie ont transporté les deux blessées au Centre hospitalier Hôtel-Dieu où elles ont reçu leur congé quelques minutes plus tard.

Les pompiers ont été appelés sur les lieux de la collision afin de nettoyer une flaque d'huile et d'essence alors que les policiers complétaient leur rapport.

La collision est survenue quelques minutes passées 19 h 30.

Il s'agissait là du seul incident d'importance à signaler chez les policiers de Sherbrooke hier soir, sauf quelques vols par effraction survenus dans le quartier sud de la ville.

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

bingo

la tribune

BINGO 2-1,000 LA TRIBUNE

2 Marathons successifs sur la même carte

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

2ième marathon — Carte Rouge

MONTANT A GAGNER \$1,000

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
VENDREDI, le 30 septembre 1983:
G-48, N-39, N-45, G-59, O-68, G-55, B-2, O-65

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
SAMEDI, le 1er octobre 1983:
I-19, O-70, B-11, I-30, G-57, B-4, O-67, G-56

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
LUNDI, le 3 octobre 1983:
N-37, N-41, O-64, G-49, I-21, I-18, N-35, I-27

la tribune

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tel.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
Redacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sans endrois desservis par camélot et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similes de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Telephones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Redaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

carnet

King wellington

REDIGÉE COLLABORATION

Le président des Lions de Sherbrooke, Raymond Nadeau, rêve personnellement de voir le nombre de nouveaux membres augmenter considérablement afin que les 17 qui le composent actuellement passent moins inaperçus parmi les 1,358,171 autres du monde... et pour l'aider à réaliser son objectif, il suffit de le rejoindre à 569-7406 ou à 569-1175.

Le Corps des cadets de l'armée est d'ailleurs lui aussi en pleine période de recrutement... Et si ce mouvement qui s'adresse particulièrement aux jeunes de 13 à 18 ans, compte moins de membres dans le monde que les Clubs Lions, ses dirigeants n'en invitent pas moins les intéressés (es) à se rendre tous les mercredis soir au Manège militaire de la rue Belvédère sud, et ce, à compter de 19 heures...

C'est avec un objectif de 1,000 donneurs que se déroulera au manège militaire, rue Belvédère, la collecte de sang de la Croix-Rouge les 11 et 12 octobre sous la présidence des docteurs Daniel Wagner et Leslie Colimon...

André Brunelle et l'acteur Pierre Richard ont au moins un point en commun; ils sont aussi distraits l'un que l'autre. Quand on réussit à se tromper de milieu de travail, c'est qu'on a rien à envier au célèbre comique français...

Paul Chouinard et et Paul Brodeur ont dû déboursé chacun 1,60 \$ pour défrayer une gageure prise au golf avec Daniel Pomerleau et Claude Morneau... L'équipe Pomerleau-Morneau était plus que fière de récolter cette somme sur un simple trou du parcours.

Gilles Bilodeau de la rue Bourassa à Rock-Forest a vraiment hâte que les temps froids arrivent puisqu'il en profitera pour porter un magnifique manteau à la fourrure blanche et noire. Depuis quelques semaines, Gilles a réussi à capturer six moufettes tout près de chez lui et la cueillette se poursuit. On dit qu'il ne lui manque plus qu'une immense moufette pour confectionner le collet de son futur manteau.

L'équipe formée par le policier Gilles Morin et l'enseignant Paul Arpin a gagné la première



Isolation

Clément Fortier & Associés

Isolation
Plâtre et stucco
Système de plafonds acoustiques et de murs secs
Nous utilisons l'isolant "RED TOP"

965, rue Panneton
Sherbrooke, Qué.
J1K 2B2
(819) 563-8333

Entente de principe entre les cols blancs et la Ville

par Daniel Forgues

SHERBROOKE — Le conseil municipal aura à se prononcer ce soir, lors de son assemblée, sur une entente de principe survenue en fin de semaine entre les négociateurs de la Ville et le syndicat des cols blancs.

L'entente est survenue samedi devant le conciliateur lors d'une rencontre qui constituait, selon le syndicat, un véritable sprint. Cette rencontre avait été prévue pour le 5 octobre, mais on a décidé de la tenir en fin de semaine.

Le conseiller du syndicat des cols blancs, Me Laurent-Marie Tremblay, a confié à La Tribune que si le conseil acceptait l'entente telle que formulée, le syndicat recommanderait l'acceptation des offres lors de son assemblée générale de mercredi.

Les parties ont convenu, samedi, d'accepter une augmentation du nombre d'heures de travail; la semaine de travail passerait de 31 h 15 à 32 h 30, tel que la Ville l'avait offert à ses fonctionnaires.

Cette augmentation des heures de travail constitue 15 minutes de plus par jour; les représentants syndicaux ont toutefois évité de mentionner de quelle façon ces 15

minutes supplémentaires de travail seraient insérées dans l'horaire de travail.

Le syndicat se dit également prêt à accepter les offres de hausses salariales telles que formulées par la Ville: cinq pour-cent d'augmentation la première année et cinq pour-cent l'année suivante.

Compensation

Au cours de son entrevue avec La Tribune, Me Tremblay n'a pas caché que le syndicat proposait toutefois une compensation spéciale pour cette hausse des heures de travail chez les cols blancs.

Cette compensation, a appris La Tribune, ne serait pas monétaire.

Me Tremblay a dit préférer ne pas dévoiler la nature exacte de cette compensation parce que les syndicats n'avaient pas encore été informés.

"La Ville nous demandait d'aug-

menter les heures de travail, mais ne parlait d'aucune compensation. On a cédé sur cette demande de la Ville, mais on veut une compensation en retour", a révélé le conseiller syndical. "Et il me semble que la compensation proposée est plus que raisonnable", a-t-il ajouté.



Laurent Marie-Tremblay

Il a expliqué au journaliste de La Tribune que l'augmentation des heures de travail constituait, à la fin de l'année, une augmentation de 12 à 13 jours de travail.

Il a de plus précisé qu'il s'agis-

sait là de la dernière offre du syndicat. "On ne peut faire plus. On est vraiment rendu au fond du baril dans les négociations. Et il me semble que la compensation demandée est justifiée et valable", a-t-il dit.

Les édiles municipaux se prononceraient donc ce soir sur cette entente de principe alors que les négociateurs présenteront les offres à l'assemblée du conseil.

Si l'entente est acceptée, il semble que l'assemblée générale d'information prévue pour les cols blancs, mercredi, pourrait prendre l'allure d'une assemblée générale de décision où les syndicats se verraient recommander d'accepter les clauses de l'entente.

Et si le conseil municipal dit non à l'entente de principe?

L'assemblée générale aura lieu quand même, mais on décidera alors des nouvelles stratégies à mettre au point", a répondu Me Tremblay, écartant toutefois la possibilité d'un nouveau débrayage.

Les quelque 243 cols blancs de la Ville sont sans convention depuis la fin de 1982.

Pour mettre plus de poids à leurs revendications, ils ont débrayé du 9 au 31 août, mais ont accepté de rentrer au travail avant qu'une entente survienne entre leur syndicat et la Ville.

Pourquoi les syndicats sont-ils rentrés au travail ainsi?

"Pour toucher leur salaire, tout

simplement", a répondu Me Tremblay.

Depuis la rentrée, a appris La Tribune, les syndicats se contentent de respecter les clauses de l'ancienne convention; certains employés ne pourraient même pas effectuer leur travail régulier, de crainte qu'ils ne commettent de graves erreurs.

Télédiffusion des débats

Au moins deux conseillers n'ont pas changé d'avis

SHERBROOKE (DF) — Après avoir pris connaissance du document sur la télédiffusion que le conseiller André Côté a présenté aux membres du conseil municipal par courrier vendredi, au moins deux conseillers ne changent pas d'avis: la télédiffusion n'est pas nécessaire actuellement et Sherbrooke vise trop l'économie pour se permettre de telles dépenses.

Dans son document, le conseiller Côté a exposé une étude sur la télédiffusion des débats municipaux dans la province; après avoir expédié quelque 52 questionnaires à autant de municipalités, le conseiller a reçu 26 réponses de municipalités, dont une quinzaine qui diffusent leurs débats à la télévision. Il s'est basé sur les réponses aux

questionnaires pour élaborer son dossier.

Invité à commenter le document en fin de semaine, le maire Jean Paul Pelletier a révélé pour sa part qu'il n'avait pas encore pris connaissance de ce document et qu'il ne pouvait donc le commenter.

Quant au conseiller Roméo Quintal, il a révélé que l'idée de la télédiffusion pouvait éventuellement être bonne.

"Mais je suis certain que la population se tannerait après deux ou trois mois de télédiffusion", a-t-il précisé.

M. Quintal a en outre déclaré que la Ville avait trop d'autres chats à fouetter pour s'occuper de ce dossier.

"Actuellement, il faut s'occuper de l'économie, de couper dans les dépenses, diminuer les taxes et créer de l'emploi", a-t-il dit.

Il en a profité pour faire une mise au point personnelle quant au huis clos sur les ateliers de travail.

M. Quintal soutient que les ateliers de travail ne doivent pas être ouverts aux journalistes: "Si les journalistes pouvaient assister à ces ateliers, il n'y aurait plus de huis clos. On ferait aussi bien d'inviter également la population si on voulait être honnête, et c'est impensable d'inviter le public. Ces ateliers sont conçus pour "défricher" les projets", a-t-il expliqué.

Quant au conseiller Léonard T. Laflamme, il a révélé être d'avis

que la télédiffusion entraînerait sûrement une politisation des débats aux assemblées du conseil et que les conseillers interviendraient plus devant les caméras.

Mais il se dit encore opposé au projet: il cite le cas de la Ville de Toronto qui songe à mettre de côté la télédiffusion de ses débats municipaux après deux ans, puisqu'on s'y est rendu compte que le résultat n'était pas des plus satisfaisants au sein de la population.

M. Laflamme a néanmoins révélé qu'il pencherait peut-être vers la télédiffusion, un jour, si on lui garantissait qu'au moins 25 pour-cent des Sherbrookoïses écouterait cette émission.

Bell Hélicoptères: Sherbrooke pas écartée

SHERBROOKE (DF) — Bien qu'elle ait moins de chances que les villes en périphérie de Montréal, la ville de Sherbrooke n'a pas été écartée comme un éventuel site pour l'implantation de l'usine américaine de fabrication d'hélicoptères Bell, a confié en fin de semaine le député de Sherbrooke aux Communes, M. Irénée Pelletier.

Il a toutefois indiqué que la Ville ne l'avait pas approché pour qu'il fasse des représentations afin d'attirer cette compagnie dans les Cantons de l'Est.

Le député a quand même fait des représentations. "C'est évident que tous les députés tentent d'obtenir cette usine", a-t-il dit.

M. Pelletier a précisé à La Tribune que la compagnie Bell n'avait pas encore fixé son choix.

"La compagnie a établi ses prérequis et préfère s'établir dans une région où il y a des usines comme Pratt et Whitney ou Canadair à proximité", a-t-il expliqué.

Les sites de Mirabel et Bromont ont donc été mentionnés comme éventuel site parce qu'on y retrouve, tout d'abord près de Mirabel, les usines de Canadair et Pratt et Whitney puis, pour Bromont, l'usine de Générale Electrique du Canada.

Mais tout dépend de l'interprétation du terme "à proximité", semble-t-il.

Il semble que Sherbrooke soit néanmoins considérée comme une ville "à proximité" des usines, puisque les régions comme l'Abitibi et le Saguenay-Lac-St-Jean ont, elles, définitivement été écartées.

Les reproches d'O'Bready Le maire Pelletier ne veut pas de polémique

SHERBROOKE (DF) — Le maire Jean Paul Pelletier n'a pas l'intention de créer une polémique en répondant aux accusations de l'ex-maire O'Bready et s'abstient donc de commenter la déclaration de l'ex-maire.

Me Jacques O'Bready avait accusé le maire Pelletier, dans l'édition de samedi, de tenter d'accaparer tout le crédit dans les dossiers de TIE-Telecommunications et Travenol.

L'ex-maire avait précisé que la précédente administration municipale avait commencé à élaborer les deux dossiers industriels bien avant l'accession de M. Pelletier au poste de maire.

Il a notamment reproché à M. Pelletier de vouloir prendre tout le crédit pour la venue des deux industries et d'oublier de mentionner le travail accompli par l'ancienne administration de la Ville.

Invité à commenter cette sortie de l'ex-maire, le maire Pelletier s'est donc contenté de révéler qu'il n'a ni à créer de polémique, ni à faire de commentaire.

"Je ne sais pas pourquoi M. O'Bready a dit des choses comme ça, c'est peut-être pour ça qu'il n'est plus là", a-t-il conclu brièvement.

Élections à Rock-Forest Le MRM ne se lancera pas dans la bataille

ROCK-Forest (MC) — Le Mouvement pour un renouveau municipal (MRM) ne s'engagera pas à titre de parti politique lors de la bataille électorale à Rock-Forest et n'appuiera aucun candidat publiquement. Cette position a été adoptée hier avant-midi lors d'une rencontre réunissant la quinzaine de citoyens à l'origine de ce mouvement.

Lors des dernières élections, le MRM avait vainement tenté de s'imposer sur la scène municipale à Rock-Forest. Ce premier échec avait été atténué par l'élection de M. Yvon Côté, membre influent du mouvement, lors de l'élection complémentaire à l'été 1982.

Ce succès de deuxième heure laissait présager une implication accrue du mouvement lors des élections municipales cette année. S'il reconnaît que la décision du MRM peut surprendre, M. Yvan Joyal, président du mouvement, justifie cette position par le nouveau cadre électoral mis en vigueur.

"Le cadre électoral de cet automne fait que l'électeur aura à

choisir un candidat à la mairie et l'échevin de son quartier et non tous les échevins de la municipalité comme par le passé." Selon le MRM, ce nouveau contexte obligera les candidats à courtiser les électeurs en se faisant mieux connaître de la population.

"Ce qui permettra aux électeurs de faire un choix plus éclairé", a indiqué M. Joyal. "Ces nouvelles dispositions favoriseront la venue et l'élection de candidats valables sur la scène municipale." Toutefois, cette décision ne signifie pas pour autant le mort du MRM. "Nous continuerons à jouer notre rôle de chien de garde auprès des autorités municipales", a précisé M. Joyal.

Et elle ne ferme pas non plus définitivement la porte à l'émergence d'un parti politique à Rock-Forest comme l'indique la dernière phrase d'un communiqué élaboré par le MRM: "... les dirigeants du MRM ont donc décidé de ne pas prolonger l'action du mouvement au plan électoral pour l'élection de cette année du moins."

SEMMAINE NATIONALE DES UNIVERSITÉS

Du 2 au 8 octobre

"Les universités: des entreprises méconnues"

Conférencier: Paul Lacoste, recteur de l'Université de Montréal

DINER-CAUSERIE

À l'occasion de la Semaine nationale des universités et de la visite des chefs d'établissements d'enseignement universitaire du Québec à Sherbrooke.

Le jeudi 6 octobre 1983, 18h30

CLUB SOCIAL DE SHERBROOKE

688, rue Prospect, Sherbrooke.

Billets: 20\$

Pour réservation: 567-8989

L'avenir en têtes...

LES GAGNANTS DES 5 ORDINATEURS

WJG-20 COMMODORE

DU 2e CONCOURS "LES 500 NOMS" de la tribune

en collaboration avec Woolco

Mme Monique Brown	409, rue Panneton, Asbestos
Mme Réjeanne Laflamme	994, rue Champlain, Disraëli
M. Yvon Custeau	C.P. 264, Sawyerville
M. Roger Beaucage	1438, rue Mirka, Rock Forest
M. Michel Richard	R.R. #1, Danville

* Surveillez bien notre 3e concours

4e CONCOURS "LES 500 NOMS" de la tribune \$1000⁰⁰ à GAGNER

Mme Isabelle Lacroix, 130, rue Cate, Sherbrooke; Roch Hamel, 2580, rue Hertel, Sherbrooke; Come Foley, 2269, rue Normand, Fleurimont; Pierre Hamel, 1410, rue Mirka, Rock Forest; Marc Langlois, 619, rue Bowen, Magog; Real Gagne, 400 Chemin de Couval, Waterville; Gérard Montigny, 220, rue Laurier, Sherbrooke; Albert Boulanger, St-Sébastien; Denis Corbel, 300, rue Lorne, app. 5, Richmond; Jean-Claude Adam, 26, rue Beaulieu, Arthabaska; F. Beaudoin, 1-2547, rue Laurette, Sherbrooke; François Chabot, 1-127 nord, rue Kennedy, Sherbrooke; Jacques Langlois, R.R. 5, Magog; S. Labonté, R.R. 4, Sherbrooke; Louis François Morel, 256, rue De Gaulle, Coaticook; G. Biron, 248 Avenue Lemainais, Black Lake; Edgar Rousseau, 286, rue Roberge, Coleraine; William Phaneuf, 330 nord, rue Principale, St-François Xavier de Brompton; Jean-Marc Lemieux, 4887, rue Champlain, Lac-Mégantic; Gaston Ouellet, 705, rue Turcotte, Sherbrooke; Paul Grenier, 731, rue King George, Sherbrooke; Dorias Mathieu, Ascot Corner; Jean Roseberry, 4-200 — 3e avenue, Sherbrooke; François Carboneau, 4316, rue Vanhorne, Rock Forest; Marco Lemieux, 10-158, rue Sage, Richmond; Robert Morin, 63 — 2e avenue nord, Windsor; Ludger Rouleau, Junction Beebe; Mme J. Forgues, 2-773, rue Terrill, Sherbrooke; Aline Daigneau, 501-875, rue Veilleux, Sherbrooke; Bertrand Lemire, R.R. 2, Weedon; Ian McIntosh, 9, rue Jeanne-Mance, Windsor; Annette Godbout, 1-133, rue St-Jean-Baptiste, Coaticook; Lucien Dubé, R.R. 2, Waterville; Kate Dugan, Chemin du Moulin, Ascot Corner; Leo-Paul Cardin, 934 — 8e Rang nord, St-Elie d'Orford; Irène Frechette, 238, rue Noël, Asbestos; P. S. Béland, Lennoxville; L. Allard, 65 — 3e avenue, Danville; Ronald Tardif, 254, rue Messel, Coleraine; Gérard Blais, St-Ludger de Frontenac; Michael Elder, 2220, rue Des Cascades, Sherbrooke; Henri Delorme V. McKay, North Hatley; André Cadorette, Ascot Corner; Michel Bourassa, 164, rue Gagnon, Asbestos; L. Côté, 3-912, rue Worthington, Sherbrooke; Mrs Hazel Darrah, 19, rue Park, Stanstead; May Elias, 352-C, rue St-Paul, Coaticook; Robert Bouffard, 17-430, rue Lafontaine, Sherbrooke; Paul Deshaies, 2680, rue Lemoine, Sherbrooke; Marie-Louise Boissonneault, St-Julien, Black Lake; Gilles Dery, 2-855, rue Lisieux, Sherbrooke; Camille Durocher, 61 — 8e avenue nord, Sherbrooke; Jean-Marie Gauthier, R.R. 2, Richmond; Benoit Arsenault, 52 Plage Beauchesne, Arthabaska; J. Lavigne, R.R. 4, Danville; S. Laurendeau, 965, rue Dorion, Sherbrooke; Alphonse Horion, 2590 Boul. Tourville, St-Nicéphore; Ernest Isabelle, Johnville; Maurice Giroux, 29, rue Iberville, Coaticook; Albani Lavigne, 125, rue Roy, Woburn; Roméo Langlois, 1160 Dumaine, Drummondville; Réginald Morin, 1465, rue McManamy, Sherbrooke; A. Leclerc, 921, rue St-Louis, Sherbrooke; T. Lessard, 56 sud, rue Bowen, Sherbrooke; Denis Poulin, 89, rue Angus, East Angus; Richard Pednault, 611, rue Désormeaux, Sherbrooke; L.P. Nicol, 1498, rue Marcel, Fleurimont; Albert Smith, 3-66 — 10e avenue, Richmond; C. Turcotte, 3-1010, rue Courcellette, Sherbrooke; A. Sevigny, R.R. 1, North Hatley; A.M. Rainville, 233, rue Laurier, Sherbrooke; Leo-Denis Giraldo, 23, rue Morin, Arthabaska; Normand Pincince, R.R. 3, Magog; Germain Paré, 146 nord, rue St-Jacques, Coaticook; Mario Milette, 503, rue St-Michel, Sherbrooke; Hervé Lessard, Marblenton; R. Lauzon, 2860, rue Des Ormes, Sherbrooke; Laurin Morin, 2200 sud, rue Belvédère, Sherbrooke; Paul Bédard, 770 Boul. des Chutes, Drummondville; André Moore, 436, rue Dallaire, Black Lake; Antonio Labrecque, 3700 Route 220, St-Elie d'Orford; Jean V. Gauvreau, Kingsbury; Claude Laliberté, 165, rue St-Pierre, East Angus; Huguette Hébert, 249, rue Olivier, Sherbrooke; Steve Helen, 7-121, rue Queen, Lennoxville; Zénon Leclerc, 1447, rue Baron, Sherbrooke; Mme J.-M. Gagné, 31-535 — 7e avenue sud, Sherbrooke; Rosaire Hébert, 4672, rue Lamy, Rock Forest; Alain Gagnon, 3100 Chemin Duplessis, Fleurimont; Robert Huppé, 1505, rue Denault, Sherbrooke; Mme Joseph Ferland, 205, rue Notre-Dame, Black Lake; Leo Houle, 199, rue Martel, Asbestos; Bibiane Forest, 274, rue St-Lambert, Bromptonville; Lauréat Fortier, 18, rue Ontario, Sherbrooke; L. Delorme, 1520 est, rue King, Sherbrooke; N. Fafard, 199-B nord, rue Principale, Richmond; R. Langlois, 277, rue Deslandes, Asbestos; Marc Langelier, South Durham; Hélène Hamel, 2-1080 Boul. Alexandre, Sherbrooke; Richard Taché, 7527, rue Taché, Sherbrooke.

Si votre nom est publié dans l'espace ci-haut au cours de la semaine... référez à la page promotion "Les 500 noms" publiée dans La Tribune samedi 1er octobre 1983.

□ A la suite des travaux d'implantation du gazoduc à Deauville

Prêt à se battre pour un chemin

par Marcel Colbert

DEAUVILLE — "Je n'ai pas l'intention de laisser défaire ce chemin. S'ils le font, ça va être la guerre!", lance M. Marcel Lacroix, propriétaire d'un moulin à scie à Deauville.

Si les travaux d'implantation du gazoduc ont suscité des grincements de dents à Sherbrooke — circulation urbaine perturbée, accès à certains commerces limité —, tout ne semble pas baigner dans l'huile dans le secteur rural. Du moins, M. Lacroix estime que les intervenants au dossier, surtout le ministère de l'Environnement du Québec, ont agi de façon plutôt cavalière envers lui.

Signature non respectée

L'objet du litige? Un "chemin de brousse" emprunté par M. Lacroix depuis de nombreuses années pour transporter sa machinerie à l'extrémité de sa propriété où il effectue des coupes sélectives dans un bois d'une superficie de 25 acres.

"A travers les souches, il était facile de "paqueter" un chemin pour traverser la zone marécageuse", explique M. Lacroix. Mais tout ça, c'était avant le début de travaux du gazoduc au printemps.

"Pour faire le tracé, les entrepreneurs ont enlevé les souches. Il n'y a donc plus rien de solide pour faire un chemin. L'accès habituel est bloqué. Par contre, Fitzpatrick, la compagnie chargée des travaux par Lavalin, a fait un beau chemin de terre pour se rendre au tracé. Ce chemin nous évite de voyager dans les zones marécageuses et il était entendu qu'il resterait là à la fin des travaux."

Et pour appuyer cette affirmation, M. Lacroix brandit le permis d'accès temporaire accordé à l'entrepreneur en juillet dernier. On peut y lire noir sur blanc: "Après la période d'exercice de ce permis, les matériaux, tels sable ou ponçaux utilisés à rendre l'accès plus carrossable, deviendront la propriété de M. Marcel Lacroix."

"C'est moi qui avait demandé l'ajout de cette clause spéciale", précise M. Lacroix. Jusque-là donc, pas de problème. "Mais la semaine dernière, un représentant de la compagnie est venu m'avertir que le ministère de l'Environnement exigeait l'enlèvement du chemin après la fin des travaux! Il paraît que le site des travaux doit revenir à l'état naturel. Mais ça ne revient jamais à l'état naturel, puisqu'ils ont enlevé les souches!"

"C'est ridicule"

Et lorsque les représentants de la compagnie l'ont informé de cette exigence, M. Lacroix leur a répondu: "qu'il n'était pas question de toucher à ça. Selon des échos que j'ai eu, il y aurait eu un meeting entre Lavalin, Fitzpatrick et l'Environnement. Et le ministère aurait refusé que le chemin reste là."

"C'est ridicule et illogique. Si le chemin est enlevé, il faudra que je

mette du temps et de l'argent pour tracer un nouveau chemin pour faire plaisir à monsieur je ne sais pas trop qui. Celui qui existe à l'heure actuelle est bon, solide et déjà fait. Pourquoi le défaire?"

Mais le ministère de l'Environnement ne s'est-il pas engagé à effectuer un ensemenement hydraulique? "Oui. Mais ils nous disent que nous pourrions voyager à nouveau sur ce terrain dans deux ans... Moi, c'est toute suite que j'en ai besoin! Et s'ils enlèvent le chemin, il faudra qu'ils drainent le terrain pour diminuer les risques de la zone marécageuse."

Pour l'instant, M. Lacroix n'a pas l'intention de céder un pouce. Ni d'entreprendre des démarches. "C'est à eux autres du ministère de marcher. C'est pas à nous de faire les démarches. Ces terres nous appartiennent."

M. Lacroix ajoute que son cri de protestation n'est pas isolé. "C'est le même son de cloche chez mes voisins. Pour le moment, je ne les

ai pas contactés pour faire front commun. Mais s'il faut forcer, ce sera facile de convoquer l'assemblée des propriétaires."



(Photo La Tribune par Stéphanie Lemire)
M. Marcel Lacroix, propriétaire d'un moulin à scie à Deauville, est prêt à se battre pour garder ce chemin qui mène à ses coupes de bois.

Le corps d'un septuagénaire est repêché à Lambton

LAMBTON — Le corps d'un homme de 77 ans a été repêché par les policiers de la Sûreté du Québec à Lambton samedi après-midi.

L'homme, M. Wellie Guay, de Lambton, avait été vu au motel La Source Argentinée, près du lac St-François, la veille, vendredi, vers 22 h 30.

A ce moment-là, il sortait de

l'hôtel et se dirigeait vers le quai au lac.

C'est son épouse qui, le lendemain, a signalé sa disparition aux autorités policières.

Le corps de l'homme a été trouvé dans un peu plus d'un mètre d'eau, près du quai. On pense qu'il a pu tomber accidentellement dans l'eau.

titut médico-légal, à Québec, pour une autopsie; les résultats de l'autopsie en diront peut-être plus long sur les causes de la mort.

Quoi qu'il en soit, le coroner Robert Giguère a ordonné que le corps soit transporté à l'Ins-

Le policier Gabriel Duguay de la SQ, poste de Lac-Mégantic, est chargé du dossier.

Par des médecins de l'Hôtel-Dieu Conférences-expositions: le programme se poursuit

SHERBROOKE — Les médecins du Centre hospitalier Hôtel-Dieu poursuivront leur programme de conférences-expositions à l'intention du public, a révélé, en fin de semaine, le Dr Albert Lamontagne, neurologue.

En donnant gratuitement ces conférences à l'intention du public en général, les médecins du centre veulent ainsi procéder à une prévention, au dépistage ainsi qu'à la vulgarisation de certaines maladies.

Les conférences sont présentées dans un lan-

gage vulgarisé et compréhensible pour les non-initiés à la médecine.

Une conférence sera prononcée cette semaine par le Dr Lamontagne; elle portera sur les maladies vasculaires du cerveau. La conférence débutera à 19 h 30 à l'auditorium du pa-

villon Emile-Noël de l'hôpital, mercredi.

Après la conférence, les participants pourront se faire expliquer le fonctionnement de différents appareils médicaux qu'on apportera à l'auditorium par les circonstances.

Parmi les autres conférences prévues, il y en a sur la pollution et les maladies respiratoires, le glaucome, et les problèmes courants d'urgence.

Accident de moto: la passagère est tuée mais le conducteur s'en tire

GREENLAY — La passagère d'une motocyclette a été tuée samedi matin lors d'un accident de motocyclette alors que le conducteur s'en est tiré avec quelques égratignures seulement à Greenlay.

Le conducteur, André Vidal, de Windsor, allait conduire sa petite amie chez elle, à Greenlay, lorsque l'accident s'est produit.

Selon un porte-parole de la police, le jeune homme se serait engagé trop rapidement dans une courbe et il a perdu la maîtrise de sa moto.

La passagère, Francine Dubuc, 19 ans, est morte sur le coup.

L'accident s'est produit sur la rue Greenlay sud, à quelques pas seulement de la résidence de la victime.

Le policier Alain Dumont de la SQ, poste de Richmond, a enquêté dans ce dossier.

Simple capotage

Deux jeunes hommes ont réussi à s'en tirer avec quelques égratignures seulement lors d'un capotage survenu sur le chemin McFarland, à Rock-Forest, samedi, vers 18 h 15. Lorsque l'accident a été découvert, les policiers de Rock-Forest ont cru que le conducteur pouvait être mort dans sa voiture, mais on a appris plus tard que les deux seuls occupants avaient réussi à s'en tirer presque indemnes; ils n'ont pas été transportés à l'hôpital. Une perte de maîtrise serait à l'origine du capotage.

□ Mémoire sur le document de Québec: "Le choix des régions"

Réticence de la MRC Memphrémagog

Par Gilles Pelloille

MAGOG — "Si la question du document "Le choix des régions" veut dire: désirez-vous ce type d'administration municipale, devenue purement une administration gouvernementale, nous répondons NON."

Telle est une des François Gendron à la conclusion du mémoire de l'étude de son adresse au ministre document "Le choix

des régions" par le conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) Memphrémagog.

Les 23 maires, qui ont confié la rédaction du mémoire à un comité, voient dans la proposition du ministre le résumé du chemine-

ment gouvernemental devant mener à la décentralisation des fonctions administratives; hors, ils estiment que le projet entraînerait des modifications profondes du rôle de la municipalité locale, et de ses liens avec la population, sans que ce

nouveau rôle soit forcément conforme aux aspirations des élus et de leurs électeurs.

La municipalité dans la région

Le mémoire insiste beaucoup sur le fait que les municipalités

locales tiennent leurs pouvoirs d'un cadre juridique éprouvé et stable et dont le mode de représentativité est simple et transparent; elles bénéficient d'un champ fiscal propre et d'une responsabilité fiscale très directe.

Le conseil de la MRC

Memphrémagog en conclut que "la municipalité locale est, et doit demeurer la pierre angulaire de toute structure administrative régionale", même si le ministre des Affaires municipales tente d'effacer de nouveaux paliers au niveau de la région administrative.

Les maires endossent pourtant les démarches qui viseraient à faire des zones administratives actuelles des entités distinctes, mais ils mettent le ministre en garde s'il prétend y voir un palier auquel la population pourrait s'associer, et y déléguer des responsabilités financières et fiscales.

Le mémoire rappelle les réticences du monde municipal envers toute action gouvernementale visant à augmenter les responsabilités des MRC, aux dépens des conseils municipaux. Quelle que soit la solution retenue par le ministre, la MRC considère que toute redistribution des responsabilités administratives régionales devra se faire après une évaluation des coûts d'une telle opération, et l'identification des sources de revenus.

En l'occurrence, le mémoire souligne que le procédé préféré par le gouvernement, soit l'enveloppe budgétaire, n'est pas une méthode acceptable par le conseil: "Fonction administrative et ressources fiscales propres sont indissociables" y souligne-t-on.

Autrement dit, les

maires désirent que les revenus de toute nouvelle entité administrative régionale proviennent soit de taxes régionales administrées par des élus locaux, ou entièrement du gouvernement.

Ce dernier point soulève une nouvelle controverse concernant la représentativité: "Qu'y a-t-il de plus représentatif de son milieu

qu'un élu municipal?" demandent les maires qui qualifient de "pauvre de crabes" le conseil mixte des nouveaux "Conseils régionaux de concertation et d'intervention" (CRCI) où se retrouveraient des élus municipaux, des représentants des gens d'affaires, des travailleurs, de l'agriculture, des syndicats, du milieu scolaire, etc...

Le travail des policiers de Coaticook n'est pas toujours de tout repos

Par: Bernard Ouimette

COATICOOK (BO) - Quelque heures dans une auto-patrouille ne peuvent certainement pas permettre d'évaluer à sa juste mesure la somme de travail que les policiers en devoir ont à exécuter dans une ville de l'envergure de Coaticook; mais quand il est permis de prendre place dans une voiture de la force constabulaire de la Ville de Coaticook à quelques reprises et il est possible de constater que le travail des policiers n'est pas toujours de tout repos.

Ils ne savent jamais quel délit peut être commis, et lorsque le signal parvient pour une infraction quelconque, ils doivent être sur les lieux le plus rapidement possible et assurer le contrôle de la situation.

Qu'il s'agisse de jeunes ou d'adultes responsables on peut constater que l'approche, même s'il s'agit de remettre un billet d'infraction au code de la route ou autre peut être bénéfique et inciter le fautif à la prudence.

Dans un premier temps, si l'on assiste à l'opération radar dans différents secteurs de la ville, on peut constater que très peu de gens dépassent les limites de vitesse permises mais que certains malheureux roulant à plus de 50km/h peuvent se voir imposer une amende pouvant varier de 20 à 380\$ ou plus selon la vitesse enregistrée sur l'appareil radar.

Les policiers Arthur Roy, Michel Ste-Marie et André Desbiens affir-

ment qu'aucune contravention n'était émise lorsqu'un léger doute pouvait favoriser un éventuel contrevenant. Toutes les raisons semblent bonnes pour justifier ou minimiser un excès de vitesse à l'endroit du policier qui signifie l'infraction; une dame a même prétendu que son mari était trop âgé pour faire de la vitesse.

On peut observer également que les policiers remarquent des détails qui peuvent passer complètement inaperçus à un profane; ils doivent avoir des yeux tout le tour de la tête et il va sans dire, les yeux clairs. Chaque détail a son importance et est de plus sujet à vérification.

Qu'il s'agisse de vol, vandalisme, excès de vitesse ou autre délit, il est permis de constater que la ville de Coaticook est bien protégée et que ceux qui y vivent peuvent se sentir en sécurité.



(Photo La Tribune par Bernard Ouimette)
Un policier de Coaticook dialogue avec des jeunes pour les inciter à la prudence.

GARAGE RAYMOND VACHON
SPECIALITES: sur camions, machineries lourdes
• Soudure générale • Jet de sable • Peinture
545, RUE BOISCLAIR SHERBROOKE, QUE., J1H 3A5
819 / 566-2846 563-6692

LES BRASSERIES FLEURIMONT
FLEURIMONT 566-4844 | ROCK FOREST 564-1446
SPECIAUX D'OCTOBRE
1/2 soupe à l'oignon gratuite avec
Cuisse de grenouilles 4⁹⁵
ou
Brochette de filet mignon 6⁹⁵
ou
Steak au poivre (filet mignon, 8 oz) 7⁹⁵
Servis midi et soir, du lundi au vendredi et cela jusqu'à écoulement du stock.

La nouvelle bibliothèque ouvre ses portes à Drummondville

Par Jean Lauzon

DRUMMONDVILLE. C'est aujourd'hui le grand jour pour les bibliophiles de la région alors que s'ouvre au grand public le Centre d'information documentaire Côte St-Germain: la nouvelle bibliothèque municipale des Drummondvillois.



(Photo La Tribune par Jean Lauzon)

La nouvelle bibliothèque municipale plaira sans aucun doute à ses usagers qui sauront y apprécier ses aspects fonctionnels et opérationnels, en plus de l'ambiance chaleureuse et propice à la lecture qui s'en dégage.

A 10h ce matin, on pourra se rendre à la bibliothèque comme avant, aux mêmes heures, aux mêmes conditions de prêts, sauf que l'utilisateur utilisera alors de nouveaux locaux. Il sera à même de constater sur place l'efficacité déployée par l'architecte pour faire de ce nouveau site culturel un endroit fonctionnel et opérationnel. Rien n'a été négligé pour que la nouvelle bibliothèque réponde aux besoins sans cesse croissants de la population en matière de documentation.

L'utilisateur sera frappé par la luminosité qui se dégage du nouveau Centre, le vaste espace disponible et le sentiment d'enfin avoir accès à une bibliothèque qui porte vraiment son nom, contrastant avec les anciens locaux de la rue St-Jean.

Le public pourra finalement consulter tous les documents que possède la bibliothèque, ce qui n'était pas le cas avant, faute de place pour exposer les livres au public. A partir d'aujourd'hui, les quelque 70 000 documents qui appartiennent au Centre sont disponibles à tous; et il y a de la place pour plusieurs autres.

Malgré les nouveaux locaux, la bibliothèque municipale de Drummondville, relocalisée grâce à des fonds gouvernementaux et municipaux, peut encore aspirer à de plus hauts standards d'excellence, notamment en ressources humaines et techniques. Le directeur, M. Pierre Meunier, ne cache pas qu'il

reste encore beaucoup à faire de ce côté, mais "qu'avant tout, il fallait s'assurer d'avoir l'espace physique disponible et opérationnel", ce qui est maintenant chose faite.

Pour rencontrer les normes unanimement admises en matière de bibliothèque, en fonction du bassin de population desservi, Drummondville devrait pouvoir offrir 135 000 livres à ses usagers, sans compter les documents audio-visuels. Quant aux ressources humaines, une bibliothèque comme celle de Drummondville devrait compter dix-sept employés permanents pour répondre à la demande. A l'heure actuelle, elle n'en compte que quatre, directeur compris, ce qui est loin de la norme.

Malgré cela, le nouveau Centre d'information saura sans doute plaire et rendre de nombreux services aux usagers drummondvillois.

La bibliothèque a été conçue pour répondre à tous les besoins correspondant à sa fonction pour les vingt prochaines années. Ayant accumulé un retard à peu près équivalent avant sa relocalisation, le nouveau Centre remplit donc aujourd'hui très adéquatement, mais sans plus, le rôle et la fonction qu'il est normalement censé remplir. La bibliothèque vient de combler un immense retard, il lui faut maintenant l'ambition, la volonté et les moyens pour demeurer aux premières lignes.



(Photo La Tribune par Jean Lauzon)

"Danse", du sculpteur Pierre Tessier, au centre de la nouvelle bibliothèque municipale de Drummondville, érigée pour équilibrer la conception essentiellement fonctionnaliste du site à vocation culturelle.

Une sculpture de Pierre Tessier au centre de la nouvelle bibliothèque

DRUMMONDVILLE. (JL) - Dans le but d'équilibrer un peu les aspects essentiellement fonctionnalistes de la bibliothèque municipale de Drummondville, l'architecte Gilles Gagnon et le sculpteur Pierre Tessier ont créé au centre même de la nouvelle construction un espace fait de lumière, de végétation et d'une sculpture qui, selon les termes utilisés par le sculpteur, devient "un lieu de concentration de la vie".

C'est précisément "pour aider les gens à créer cette vie", dans un lieu où "les livres, les rayons, les bureaux qui occupent l'espace sont inanimés", et parce que "l'ensemble architectural est au service des gens qui habitent la bibliothèque", que l'ensemble a été conçu.

L'objectif de l'architecte, aux dires de Pierre Tessier, a été de donner un sens humaniste au cœur de la bibliothèque.

Réalisée dans le cadre du programme québécois d'intégration des arts à l'architecture, la pièce maîtresse de cet ensemble est la sculpture de Tessier, "Danse", qui, sous un puits de lumière, dans un espace qui peut littéralement porter

le nom d'atrium, symbolise une présence humaine, un langage universel, un mouvement et une intégration globale.

"Danse" est faite de trois figures, des troncs féminins, posées sur une base commune et mobile qui se déplace sur deux axes verticaux. Ainsi, la base commune tourne sur elle-même et fait un tour par heure. Chaque figure tourne en plus sur elle-même à une vitesse de 3,35 et 4 tours à chaque tour complet de la base. Pour l'artiste, le mouvement exprime symboliquement "les rythmes de la vie, et marque le temps à l'intérieur duquel l'humanité cherche le sens de sa présence".

Une ombre au tableau: les rayons

DRUMMONDVILLE. (JL) - Il n'y a qu'une seule ombre au tableau du vaste projet de relocalisation de la bibliothèque de Drummondville, soit l'installation des rayons où sont exposés les livres disponibles au public.

Selon le directeur de la bibliothèque, M. Pierre Meunier, ces rayons auraient dû être prêts à recevoir les documents le 8 août dernier et ce n'est que vendredi passé, le 30 septembre, que les responsables du contrat, la firme drummondvilloise

Drummex, ont terminé l'installation des présentoirs, d'une façon incomplète d'ailleurs, toujours selon M. Meunier. Il manque en effet quelques pièces aux installations fournies par la compagnie Drummex, comme les appui-livres qui se trouvent normalement au bout de chaque tablette et ceux qui séparent les groupes de livres également sur chacun des rayons.

M. Meunier est d'accord pour dire que cet inconvenant n'affectera en rien le service au public

mais qu'il est possible que ce manque d'équipement, qui sera complété ultérieurement (mais on ignore quand), puisse entraîner des bris dans la collection de la bibliothèque, par la chute accidentelle de livres, par exemple.

Ce retard dans l'installation a par ailleurs considérablement gêné le déménagement des livres des anciens locaux de la rue St-Jean à ceux de la rue Des Ecoles. Toujours selon le directeur des lieux,

l'échéancier du déménagement a dû être modifié en cours de route, puisqu'on ne pouvait pas apporter des livres à la nouvelle bibliothèque tant que les tablettes destinées à les recevoir n'étaient pas installées, ce qui s'est fait, semble-t-il, avec beaucoup de retard.

Malgré tout, les plus importantes composantes du contrat de relocalisation ont, selon toutes apparences, été remplies avec brio. L'échéancier global et les budgets ayant été respectés.

Coop Villa Drummond: inauguration retardée

DRUMMONDVILLE. L'inauguration de la coopérative d'habitation Villa Drummond qui devait avoir lieu aujourd'hui, 3 octobre, a été remise à vendredi prochain.

On procédera alors à l'inauguration d'un immeuble résidentiel de 29 logements coopératifs habités par des personnes retraitées. Située au 189 de la rue Manseau, la coopérative a bénéficié d'aide financière

de la Société d'habitation du Québec pour un montant de 87 500 \$ dont l'essentiel a été utilisé pour fins de recyclage de logements.

Une entente est par ailleurs intervenue entre la Société d'habitation et la coopérative, permettant à certains membres locataires de bénéficier du programme d'allocation-logement "supplément au loyer".

Association de paralysie cérébrale: nouvelles orientations cet automne

DRUMMONDVILLE. L'Association de paralysie cérébrale du Québec, chapitre de la Mauricie, vient de se donner de nouvelles orientations qu'elle mettra en vigueur dès cet automne.

Ces nouvelles orientations visent à favoriser l'intégration de la per-

sonne physiquement handicapée à toutes les activités de la vie.

L'Association a par ailleurs convoqué une conférence de presse pour le 13 octobre prochain où seront dévoilées les grandes lignes de leur programmation pour les mois à venir.

☐ Je n'ai jamais reçu de plus beau cadeau (Clément Bolduc)

En pleine forme grâce à la greffe d'un rein il y a 10 ans

par Pierre Sévigny

STE-CLOTHILDE. "Ca ferait longtemps que je serais enterré si mon frère ne m'avait pas donné l'un de ses reins. D'ailleurs, en 1970, les médecins m'avaient invité à acheter une bonne chaise pour m'asseoir dessus, en attendant..."

Mais, voilà, M. Clément Bolduc de Ste-Clothilde n'a pas attendu la mort et, aujourd'hui, il est bien portant. Maintenant âgé de 54 ans, ce père de trois enfants a même été fêté récemment par la famille pour souligner le 10e anniversaire de sa greffe du rein. M. Bolduc est l'un des trois plus vieux greffés de l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec, encore vivants...

Avant 1970, ce producteur agricole n'avait jamais connu la maladie. Toutefois, au mois de mars de cette année-là, M. Bolduc éprouve de sérieux maux aux reins, au point que les médecins doivent l'amputer de tout son système rénal, au mois de janvier 1973. Les longs traitements à la dialyse avaient déjà commencé et il aura dû patienter 15 mois avant de recevoir un rein. "J'ai été dialysé 185 fois. Je devais me rendre à Québec trois fois par semaine, beau temps, mauvais temps. Heureusement, je n'avais que ça à faire," de lancer M. Bolduc avec un sourire qui en dit long...

Au début du mois de septembre 1973, son frère Bernard se présente à la maison pour lui offrir l'un de

ses reins. Depuis six mois, ce dernier se rendait régulièrement à Québec pour passer tous les examens susceptibles de déterminer la possibilité de donner un rein à son frère. C'est dans le plus grand secret que Bernard avait entrepris cette démarche, même à l'insu de sa propre famille. Et, c'est après avoir reçu l'assurance d'une compatibilité qu'il s'est présenté chez son frère Clément. "J'ai commencé par refuser car j'avais peur des risques, pas pour moi mais pour lui. Finalement, j'ai accepté."

Le 18 septembre 1973, les deux frères subissaient l'opération nécessaire. Depuis ce temps, Clément se porte bien et son poids est passé de 115 à 170 livres. Quinze jours après la greffe, il retournait chez lui et en décembre il travaillait déjà dans le bois. Aujourd'hui, en plus de s'occuper de sa ferme, Clément est conseiller municipal à Ste-Clothilde et postillon depuis quatre mois. Trois fois par année, il doit passer des examens mais, dit-il fièrement, "je n'ai jamais eu de complication." Quant à Bernard, il a tragiquement perdu la vie en mars 1979.

Cégep: service d'autobus annulé

DRUMMONDVILLE. Ayant constaté que les besoins d'un service d'autobus pour les élèves du cégep de Drummondville étaient "limités et donc insuffisants pour justifier le service en lui-même", la compagnie Autobus Drummondville, de concert avec les services aux étudiants du cégep, a décidé d'interrompre les quatre lignes de transport en commun qui desservaient matin et soir l'institution d'enseignement collégial de la rue St-Georges.

En début de session, fin août, six jours d'essai ont en effet permis de constater que 25 collégiens ont profité du service de transport en commun le matin et seulement 7 le soir. Les responsables ont donc conclu à l'insuffisance des besoins en la matière et

annulé le service "jusqu'à nouvel ordre".

Cette décision, en vigueur depuis le 9 septembre, n'affecte cependant pas le service inter-pavillons entre les locaux de la rue St-Georges et ceux de la rue Des Ecoles.

C'est pourquoi les fêtes soulignant la greffe du rein sont toujours empreintes d'émotions, d'autant plus que la famille Bolduc a toujours été très unie. "Je suis très près de la famille de Bernard et ses enfants sont quasiment les miens. J'ai beaucoup d'attachement pour eux et d'ailleurs j'ai servi de père à France qui s'est mariée au cours des dernières années."

"Je n'oublierai jamais la belle marque d'amour de mon frère qui m'a sauvé la vie," de déclarer avec

émoi M. Clément Bolduc. A cet effet, il n'a pas hésité à travailler à la mise sur pied de la Fondation Bernard Bolduc, sous-section de la Fondation canadienne des maladies du rein, afin de recueillir l'argent qui servira à la recherche dans ce domaine.

"Je n'ai jamais reçu de plus beau cadeau et j'invite les gens à réfléchir sérieusement sur l'opportunité d'en faire autant. Surtout que la banque de donneurs de reins n'est pas nécessairement bien garnie."



(Photo La Tribune par Pierre Sévigny)

Grâce à la greffe d'un rein, M. Clément Bolduc, de Ste-Clothilde, peut travailler normalement aux travaux de sa ferme et ce, depuis maintenant près de dix ans.

En bref

Bois-Francs

• 3e vente Pro-Nip des Bols-Francs

VICTORIAVILLE. Les éleveurs Pro-Nip des Bols-Francs qui ont comme objectif la vente de bétail identifié de qualité tiendront leur troisième vente de taures NIP, contrôlés officiellement et issus de troupeaux classifiés et exempts de brucellose.

M. Claude G. Marchand, précise qu'il y aura 72 sujets consignés lors de la troisième vente, qui aura lieu le 6 octobre à 12h30 sur le terrain de l'exposition de Victoriaville. Ces consignations proviennent de 33 éleveurs de la région des Bols-Francs.

• 3 éleveurs au Wisconsin

VICTORIAVILLE. Les fermes Clairbois de Ste-Clothilde, Pin-O-Lis de Warwick et Stanfold de Princeville seront les fermes qui représenteront le Québec avec des

sujets Holstein lors de l'exposition internationale de Madison au Wisconsin. Le jugement de ces bovins venant des deux Amériques aura lieu les 7 et 8 octobre prochain.

• Une kermesse à l'Hôtel-Dieu

Une kermesse a été organisée à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour rappeler aux gens le passe de cette institution qui célèbre son centenaire.

Les profits de la kermesse qui aura lieu de midi à minuit les 22 et 23 octobre prochain serviront à l'autofinancement des fêtes du centenaire.

• Passation des pouvoirs

Le club Optimiste d'Arthabaska a maintenu un nouveau président:

M. Jean-Marc Vallières. Il succède à M. Louis Bergeron.

• Subventions pour des retraités.

VICTORIAVILLE (DG). Quatre groupes de personnes retraitées du comté de Lotbinière recevront 29,533 \$ dans les cadres du programme Nouveaux-Horizons.

concerts dans 9 centres d'accueil de la région au cours des prochains mois.

Ainsi, de communiquer M. Jean-Guy Dubois le groupe du Comité du centre récréatif régional de Warwick recevra une subvention de 12,350 \$ pour rénover son local et financer ses activités.

Le regroupement de l'âge d'or des secteurs de Plessisville-Victoriaville bénéficiera d'une subvention de 6,202 \$ pour organiser une chorale formée de six chorales de retraités provenant de la région.

La chorale "A coeur ouvert" de Victoriaville se voit octroyer 6,192 \$ pour mieux se structurer. L'ensemble de 40 membres doit donner des

Finalement le conseil régional de l'Age d'or du Centre du Québec obtiendra une aide financière de 4,789 \$ pour organiser à l'intérieur d'un séminaire des sessions intensives sur le leadership.

• Assemblée d'information du CLSC

VICTORIAVILLE. Le Centre local de services communautaires Suzor-Côté invite la population à assister à son assemblée annuelle d'information qui se tiendra à Victoriaville, le 11 octobre 1983 à 19h30

à la salle Arsène Tourigny, au Collège des Bois-Francs ainsi qu'à Warwick, le 17 octobre, à 20h00 au Centre d'action bénévole de Warwick.

LOCATION

- TELECOULEURS
Tarrifs spéciaux à long terme
- VIDEO
Fin de semaine-annuel
- FILMS VIDEO
Les plus récents succès.

569-9963
VIDEOTECH
910, King O.,
Sherbrooke

La course au leadership du PLQ

Le temps commence à presser pour Johnson

par Norman Delisle

QUEBEC (PC) — Le temps commence à presser pour le candidat Daniel Johnson qui tente d'augmenter ses appuis en vue du congrès au leadership libéral du 15 octobre prochain.

Il ne reste plus que deux semaines avant que les délégués ne fixent leur choix définitif et d'ici là, le député de Vaudreuil-Soulanges poursuivra son opération "3,000".

Il s'agit pour lui de rencontrer le plus grand nombre possible des 2,928 délégués afin de convaincre ceux d'entre eux qui sont déjà acquis à Robert Bourassa de changer de camp.

La semaine dernière, M. Johnson s'est rendu au Saguenay-Lac-Saint-Jean où il a cherché à gagner à sa cause les délégués émanant des cinq circonscriptions de la région.

Puis, il a été de passage dans la région de Québec où il a participé à la populaire émission radiophonique de l'ancien député Camil Samson.

Toutefois, M. Johnson refuse toujours de préciser quel est le nombre de "conversions" qu'il a effectuées au cours de cette tournée.

Un certain nombre de délégués ont "l'esprit ouvert" et attendent les discours que les trois candidats prononceront lors du congrès avant de faire un choix définitif, affirme-t-il.

Plus agressif

Entretiens, le député de Vaudreuil-Soulanges se montre plus agressif à l'endroit de son principal adversaire, l'ancien premier ministre Robert Bourassa.



Daniel Johnson

La semaine dernière, à plusieurs reprises, il s'en est pris à M. Bourassa. Il lui a reproché de ne pas avoir été candidat au cours des 16 élections complémentaires qui se sont déroulées depuis 1976 pour faire un retour à l'Assemblée nationale.

M. Johnson reproche également à M. Bourassa le long délai que celui-ci entend se donner entre le moment où il serait élu chef et celui où il briguera les suffrages dans une circonscription électorale.

Le député de Vaudreuil-Soulanges se plaint en outre à rappeler que les trois candidats ont maintes fois été invités à la même tribune au cours du dernier mois. Un seul a toujours refusé, M. Bourassa.

Enfin, M. Johnson insiste beaucoup sur la nécessité pour les Libéraux de se doter d'un "nouveau" chef, allusion directe au fait que M. Bourassa qui a déjà exercé la fonction de janvier 1970 à décembre 1976, n'offre pas le caractère de nouveauté qui serait requis pour occuper le poste.

C'est lundi prochain, le 10 octobre, que toute l'organisation du député de Vaudreuil-Soulanges quittera ses locaux de la rue Sherbrooke à Montréal pour déménager à Québec en vue du congrès. Le comité Daniel Johnson a établi ses pénates dans un large espace commercial rue Caron à Québec, à courte distance du Colisée de Québec où se déroulera le congrès.

Bourassa: l'unité du parti, son unique préoccupation

QUEBEC (PC) — A deux semaines du congrès qui devrait l'élire chef du Parti libéral du Québec, Robert Bourassa n'a plus qu'une seule préoccupation en tête: l'unité du parti qu'il dirigera.

Cette préoccupation, elle est de plus en plus évidente à mesure qu'avance sa course en solitaire. L'ancien premier ministre ne parle plus qu'indirectement de ses adversaires Paradis et Johnson et son discours anti-péquistes ne peut que plaire à tous les libéraux, peu importe leur allégeance.

Ce discours, il le sert aussi bien depuis deux semaines aux délégués qu'il rencontre par petits groupes à travers tout le Québec, qu'à ses auditoires choisis d'hommes d'affaires.

C'est ainsi que plusieurs groupes de délégués de Montréal, de Joliette, du Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi, ont été réunis comme les membres du Canadian Club, de la Chambre de Commerce de Sherbrooke et de l'Association des MBA du Québec ont pu, la semaine dernière,

entendre Robert Bourassa pourfendre l'administration du Parti québécois.

Il faut dire que si les propos de l'aspirant chef ne varient guère, les questions qui lui sont posées sont elles aussi toujours essentiellement les mêmes. Partout par exemple, il doit répondre aux inquiétudes de ses interlocuteurs sur la loi du zonage agricole, sur la loi anti-scabs, sur la loi 101.

Dépendamment du caractère particulier des régions qu'il visite, l'emphase est bien sûr mise sur l'une ou l'autre de ces préoccupations. En région agricole, on parle plus de zonage tandis qu'en ville c'est l'emploi qui tracasse surtout ses auditoires et que dans le west-island à Montréal, c'est évidemment la loi 101.

Dans sa recherche de l'unité, Robert Bourassa n'hésite pas à affronter les situations les plus délicates et à se jeter carrément

dans la gueule du loup. C'est ainsi que mercredi dernier, il participait à une assemblée réunissant les délégués des comtés de Westmount, de D'Arcy-McGee, de Nelligan, de Saint-Laurent, d'Outremont, de Jacques-Cartier, de Mont-Royal et de Marguerite-Bourgeoys.

C'est dans ces comtés qu'on trouve la plus grande concentration de délégués pro-Johnson.

Ce soir-là, le député de Nelligan Clifford Lincoln, un partisan de Daniel Johnson, et celui de Jacques-Cartier Joan Dougherty qui appuie Pierre Paradis, étaient présents aux côtés de John Ciaccia de Mont-Royal qui est demeuré neutre jusqu'ici dans la course.

Pendant plus d'une heure, M. Bourassa a été mitraillé de questions, la plupart portant sur la loi 101.

Les assurances qu'il



Robert Bourassa

apportées à ses interlocuteurs à ce sujet semblaient avoir en partie calmé leurs craintes. Le ton des questions, bien que réfléchissant une certaine inquiétude, était exempt d'agressivité.

Il était clair que personne n'ignorait qu'il s'adressait au prochain chef libéral. Aussi est-ce sur le ton de la diplomatie qu'on a demandé des comptes à l'ancien premier ministre qui y est allé 100 fois de ses explications habituelles sur les dernières années de son régime: usure du pouvoir, contexte constitutionnel, dossier olympique, loi 22, etc...

Toujours prudent, M. Bourassa s'est bien gardé d'écarter ses deux opposants. Il a assuré à son auditoire qu'il y aurait de la place pour eux dans la prochaine équipe libérale, tout comme pour les députés qui les ont appuyés.

A ce chapitre, il faut admettre qu'il a partout tenu les mêmes propos.

Robert Bourassa est prudent. Il sait très bien que ses adversaires n'entretiennent plus qu'un seul espoir: la "pelure de banane" gigantesque qui le fera tomber en bas du podium où il est déjà confortablement installé.

Et, comme un homme averti en vaut deux...

Paradis poursuit discrètement sa campagne de séduction

QUEBEC (PC) — Sans bruit, le député de Brome-Missisquoi, Pierre Paradis, poursuit sa campagne de séduction auprès des délégués en vue du congrès de leadership libéral du 14 et 15 octobre.

A moins de deux semaines du choix du successeur de Claude Ryan, M. Paradis maintient qu'il sera en mesure de provoquer un deuxième tour de scrutin et de devancer ainsi l'ancien premier ministre Robert Bourassa.

"De jour en jour s'allonge la liste des délégués qui se montrent favorables à Pierre Paradis", affirme le directeur général de sa campagne, M. Fernand Archambeault.

Le candidat Paradis a rencontré ces deux dernières semaines plus de 500 délégués et à ce rythme il en aura rencontré un millier d'ici au congrès.

Il s'est donné comme objectif de "convertir" les 715 délégués qui lui manquent pour arracher un deuxième tour de vote.

Des trois candidats engagés dans la course, M. Paradis est certes celui qui fait le moins d'apparitions publiques. Il préfère livrer ses messages aux militants, dit-il, "corps à corps". C'est beaucoup plus personnel et plus efficace, croit-il.

Sa plus importante sortie publique, il l'a faite jeudi soir dernier à Montréal où il s'est adressé à quelque 200 hommes d'affaires qui ont assisté à un dîner-bénéfice à \$500 le couvert.

M. Paradis s'est alors dit inquiet pour l'avenir du Parti libéral si Robert Bourassa était élu le 15 octobre.

"Si nous ne pouvons pas faire une pénétration dans les régions et aller chercher les 18-35 ans à la prochaine élection, nous sommes condamnés à demeurer dans l'opposition."

Il a ajouté que le prochain chef du PLQ devra

être en mesure de prendre le bâton du pellerin dès le 16 octobre.

Robert Bourassa a déjà fait connaître son intention de ne pas précipiter son entrée au Parlement.

M. Paradis a aussi eu l'occasion dernièrement de prendre position publiquement sur deux sujets d'actualité, la réforme scolaire et le sort des assistés sociaux.

M. Paradis s'est engagé, s'il devient chef du PLQ, à redonner aux commissions scolaires les pouvoirs qu'elles détenaient avant les années 1960 pour en faire de véritables gouvernements locaux.

Sur la question de l'aide sociale, M. Paradis déclare qu'il faut "abolir l'argent gratis".

Selon lui, les prestations versées aux jeunes doivent être productives. Il faut affecter ces jeunes à des tâches qui produiront une certaine richesse pour la collectivité.

"147 dollars par mois à ne rien faire pour un jeune de 30 ans, c'est encore trop", affirme-t-il.

GRC C'DINGUE

MAUVE ROSE

30 oct Billets: \$5 et \$6 20 h 30

Information: 564-2060

le pigeonier
130, Wellington nord

Billets en vente chez Jobe

Résultats

Date: 30 SEPT. 623710 50 000\$

23710	OS	5 000\$	710	OS	50\$
3710	OS	250\$	10	OS	5\$

Numeros non décomposables
250 lots bonis de 1 000 \$ chacun

303A006	636B967	737C510	750D539	746E018	831G250
306A563	643B098	745C260	775D190	761E887	831G657
321A177	652B886	749C815	786D124	797E522	869G957
355A939	680B371	766C858	799D769	798E865	872G335
423A672	684B528	791C581	801D697	804E673	893G853
497A207	707B844	802C604	826D524	839E097	896G319
511A472	717B809	804C013	826D592	844E416	904G344
555A031	729B138	824C648	849D497	861E348	916G144
572A509	730B320	832C714	885D960	862E170	967G614
595A672	735B141	845C128	903D697	863E828	979G657
599A320	751B814	851C627	930D777	885E760	982G208
628A040	796B370	887C262	937D535	911E809	326H158
666A304	805B524	892C731	947D753	965E826	332H816
699A233	811B694	903C471	947D834	986E843	351H520
702A545	857B761	938C620	974D072	990E303	354H385
723A634	864B537	953C005	977D699	994E495	364H191
765A457	880B883	963C717	313E453	314G302	373H012
771A347	891B088	968C743	339E031	350G692	374H229
774A674	893B935	981C785	346E590	350G954	375H990
825A544	899B724	322D659	363E474	388G300	377H235
826A653	908B862	331D949	366E773	390G771	382H279
899A467	932B873	346D377	393E603	417G118	400H478
910A454	956B659	361D867	394E537	434G622	451H272
940A863	961B009	366D665	427E967	459G690	463H164
946A907	987B056	389D787	431E167	471G522	484H953
949A618	322C608	404D252	441E850	500G444	598H001
973A023	329C648	442D032	442E665	548G270	618H213
979A289	367C027	491D640	499E525	551G161	636H707
982A826	395C314	524D945	513E052	555G045	641H635
333B631	409C703	540D457	535E436	555G158	644H662
349B892	412C782	541D961	539E493	560G451	707H998
355B977	443C535	566D271	551E595	591G855	722H220
380B583	456C534	567D611	555E686	623G526	757H860
432B599	457C273	609D224	572E573	626G367	787H090
447B891	468C778	617D792	577E944	637G457	805H812
480B127	478C966	620D939	589E776	687G541	836H588
485B988	546C418	653D510	600E166	692G501	877H932
556B577	571C648	655D428	607E784	714G233	887H490
558B878	653C409	655D483	620E470	718G106	888H928
599B453	669C582	684D377	627E961	774G976	946H512
602B317	678C788	706D510	670E375	801G653	979H642
611B537	716C507	747D073	680E154		

HOTEL

LE BARON Un souffle de bon goût...

PROMOTION D'OCTOBRE

A NOTRE SALLE A MANGER

"RIB STEAK" MAISON

Servi de 17h à 23h
Du lundi au vendredi

8⁹⁵

MUSIQUE
tous les soirs avec
CAMYILLE ROBERT

3200, King ouest, Sherbrooke

Reservations: 567-3941

Résultats

Date: 30-09-83

Loto 6/36 Gros Lot: 100 000\$

30-09-83	4	12	21	22	32	35	8
----------	---	----	----	----	----	----	---

6/6	1	416 516,00\$	MISE-TOT
5/6+	9	14 183,20\$	6 15 18 33
5/6	228	839,80\$	Gagnants: 438
4/6	7984	66,60\$	Lot: 114,10\$

Ventes totales: 2 320 292,00\$

Provincial Gros Lot: 500 000\$

30-09-83	6386	100\$
156386	386	25\$
56386	86	10\$

Inter Loto Gros Lot: 250 000\$

30-09-83	46538	2 500\$	NUMEROS MOBILES
6538	250\$	893156	56688
538	50\$	471740	3980
38	10\$	759606	569

La Quotidienne Semaine du: 26-09-83

3	L	M	M	J	V	S
	764	218	983	791	704	184
4	7364	1850	3420	4942	5379	0490

Loto 6/49 Gros Lot: 500 000\$

01-10-83	1	15	20	22	24	49
----------	---	----	----	----	----	----

6/6	2	612 173,00\$	40
5/6+	2	206 244,40\$	
5/6	144	2 164,20\$	
4/6	5933	106,90\$	
3/6	106641	10,00\$	

Ventes totales: 6 653 173\$

la course à pied... un sport une victoire une fête

Courses des boulevards ST-LÉONARD
9 octobre

Les médailles d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

CINEMAS CARREFOUR DE L'ESTRIE
Boul. Portland Sherbrooke 565-0366

Edith et Marcel

PRES DE 3 HEURES D'ENCHANTEMENT

CLAUDE LÉLOUCH

CINEMA 1 8h00

PIERRE RICHARD POUR TOUS

a perdu la boule!

UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES

2e film "La mort au bout de la route"

V.F. de "Speed Driver"

CINEMA 2 Mort: 7.30 Quille: 9.30

bonheur d'occasion POUR TOUS

Un film de CLAUDE FOURNIER

Produit par MARIE-JOSÉ RAYMOND d'après le roman de GABRIELLE ROY

AUCUN LAISSEZ-PASSER

CINEMA 3 6.40 - 9.00

Décès de Fabien Bélanger: surprise et consternation dans les milieux politiques

SHERBROOKE — "Je perds un ami", a déclaré M. Robert Bourassa en apprenant le décès de M. Fabien Bélanger, député libéral de Mégantic-Compton.

L'ex-premier ministre du Québec a notamment souligné "l'expérience, la dignité, la détermination sereine et la personnalité extrêmement attachante" de M. Bélanger.

Le chef intérimaire du Parti libéral du Québec, M. Gérard D. Lévesque a également rendu hommage à la compétence du disparu. "Il était un excellent député qui était toujours à son poste et qui représentait bien ses électeurs. Il était franc, direct, mais aussi jovial avec ses collègues. C'est avec beaucoup de regret que j'ai appris son décès.

Dans la région de Sherbrooke, surprise générale et consternation ont accueilli l'annonce du décès du député Bélanger. Chez les observateurs de la scène politique, et pour ceux qui n'étaient pas intimes, rien ne laissait transpirer le fait qu'il n'était pas en bonne santé.

Le député libéral d'Orford, M. Georges Vaillancourt, avait, lui, remarqué que M. Bélanger avait le teint blême lors de la visite de Robert Bourassa il y a deux semaines.

"J'avais remarqué qu'il était un peu blême, il semblait avoir maigri. Il me semble qu'il y avait quelque chose de changé en lui", a confié M. Vaillancourt de sa résidence d'été hier soir. Il a en outre précisé qu'il n'avait jamais entendu M. Bélanger se plaindre de maladie.

Le départ du député Bélanger constitue une importante perte pour le parti, a-t-il ajouté.

"M. Bélanger menait tous ses dossiers à terme et d'une très bonne façon. On n'a qu'à regarder comment le dossier de la Domtar s'est bien terminé," a-t-il dit.

Il a conclu en déclarant que le décès de M. Bélanger était une

véritable perte pour la région. Une opinion que partage M. Fernand Grenier, député unioniste de Mégantic-Compton de 1966 à 1970 et de 1976 à 1980. Il avait d'ailleurs subi la défaite contre Fabien Bélanger en 1980.

"C'est un homme qui s'est toujours bien battu. Ce n'était pas un politicien. Pour l'avoir bien connu lors de la période référendaire et de l'élection complémentaire en 1980, je puis dire que c'était un homme intègre", a indiqué M. Grenier, visiblement secoué par l'annonce de cette nouvelle. Pourtant, c'était un jour heureux pour M. Grenier hier alors que se disputait à Lac-Mégantic la 16e édition de la course à relais Fernand Grenier. "Un journaliste m'a appris cette triste nouvelle à l'étape de Lambton. J'ai été vraiment surpris. Je n'ai pensé qu'à ça le reste de la journée.

Quant au maire d'East-Angus, M. Roger Couture, il s'est dit également très surpris d'apprendre que celui qui avait poursuivi le dossier de la Domtar venait de mourir à l'âge de 47 ans.

Le maire Couture a déclaré qu'il avait vu M. Bélanger pour la dernière fois lors de la cérémonie au cours de laquelle la société Domtar a vendu ses installations d'East-Angus au groupe Cascades.

M. Couture a surtout connu le député Bélanger en travaillant le dossier Domtar puisque le député avait alors continué le travail amorcé par son prédécesseur, M. Fernand Grenier.

"Lorsque M. Grenier est parti et que M. Bélanger a été élu, M. Bélanger n'a pas tardé à s'impliquer dans le dossier de la Domtar, un dossier qu'il a continué jusqu'à la fin", a révélé M. Couture.

□ Au congrès des libéraux fédéraux du Québec

Les questions controversées n'ont pas soulevé de passion

par Pierre April

MONTREAL (PC) — Les libéraux fédéraux du Québec ont demandé au gouvernement canadien par le biais d'une résolution adoptée, samedi, au Congrès biennal de cette formation politique, de s'assurer que l'entente intervenue entre le gouvernement fédéral et la Société franco-manitobaine sur les services en français soit enchâssée dans la Constitution du Manitoba.

Il a également été proposé de demander au gouvernement du Canada de poursuivre ses efforts en vue de l'expansion des services publics dans les deux langues officielles dans toutes les autres provinces du Canada.

Cette résolution, contenue dans le programme politique de base proposé par les libéraux du Québec, a été acceptée sans débat et à l'unanimité.

Dans un autre atelier, sur la vie sociale au Canada, la proposition de créer un ministère de la Jeunesse a été acceptée à l'unanimité sans aucun débat, à la grande joie de la section jeunesse du PLC.

Somme toute, les questions d'actualité et controversées n'ont pas soulevé de passion chez les libéraux du Québec. La plupart des délégués aux différents ateliers n'avaient pas l'intention de remettre en question la ligne de pensée des élus qui les représentent aux Communes.

Soit pour éviter les longs débats sur le missile Cruise, par exem-

plaire, les intervenants ont d'ailleurs déposé certaines résolutions.

M. Yves Alain, délégué du comté de Langgeliier, invoquant la question de l'intégrité nationale, a recommandé que soit déposée la résolution qui demandait au gouvernement que la portée de cette loi ait des bornes

les plus restreintes possibles.

Fort curieusement toutefois et malgré l'appel du ministre des Finances, Marc Lalonde, qui demandait aux congressistes, dans son discours d'ouverture la veille, de collaborer à la relance de l'économie en essayant de favoriser les efforts de l'entreprise, une réso-

lution qui recommandait au gouvernement de prendre des mesures pour alléger le fardeau fiscal des PME, a été défilée sans discussion.

Au cours de la matinée, samedi, les libéraux se sont réunis pour discuter, à huis clos, d'organisation. Des spécialistes du monde des communi-

cations sont venus leur expliquer comment faire des relations publiques, monter des campagnes de publicité efficaces et aborder les médias.

Ils ont décidé d'accepter le Projet 225 qui consiste à trouver ou former trois spécialistes en communications dans chacun des 75 comtés du Québec.

Avez-vous l'impression qu'une certaine publicité vous fait une passe? Apprenez les règles du jeu!



Un message publicitaire vous semble tendancieux, incorrect ou malhonnête?

Si vous avez des questions, des commentaires ou des plaintes à formuler au sujet de la publicité, ou si vous voulez recevoir un exemplaire du Code canadien de la Publicité, écrivez-nous.

Le Conseil des Normes de la Publicité

10 est, rue Notre-Dame, suite 200, Montréal H2Y 1B7 (514) 861-0325

Le Code canadien des normes de la publicité

Les militants libéraux prêts à accepter une femme comme chef

- Marc Lalonde

MONTREAL (PC) — Le ministre des Finances et leader des libéraux fédéraux au Québec, Marc Lalonde, a déclaré que les militants de cette formation politique et la population en général seraient prêts à accepter une femme comme chef du Parti libéral du Canada.

Interrogé dimanche, le ministre Lalonde a affirmé: "Le parti et le pays ont changé et l'élection d'une femme ne serait pas un handicap si elle devait s'avérer le meilleur leader parmi les candidats en présence".

Bien que le premier ministre Trudeau n'ait donné aucune indication encore sur ses intentions, plusieurs femmes sont pressenties pour se présenter comme chef du parti dans une course éventuelle. Les noms qui reviennent les plus souvent sont ceux de Iona Campagnolo, présidente du parti au niveau national, et ceux des ministres Monique Bégin et Judy Erola.

Invitée dimanche par les journalistes à dire si elle compte se présenter au prochain leadership, Mme Campagnolo a répondu: "S'il y a une course prochainement, je compte y participer comme présidente du parti et non comme candidate. Dans cinq ans, peut-être cela serait différent".

De son côté, Mme Céline Hervieux-Payette, ministre du Sport amateur, est tout à fait persuadée que la population canadienne accepterait une femme comme chef de parti et comme premier ministre et ce, dans tous les coins du pays.

"L'élection de Mme Thatcher en Grande-Bretagne, pays proche à plusieurs points de vue du Canada, a fait beaucoup pour changer les mentalités", déclare Mme Hervieux-Payette.

Les libéraux devront être en mesure d'affronter tous leurs adversaires

MONTREAL (PC) — Que Trudeau parte ou qu'il reste, l'organisation des libéraux fédéraux du Québec devra être en mesure d'affronter victorieusement ses adversaires qu'ils soient du Parti conservateur ou du Parti nationaliste.

Au cours d'une entrevue, à l'occasion du congrès biennal du Parti libéral fédéral, section Québec, le député libéral de Longueuil et président de la dernière campagne de financement au Québec, M. Jacques Olivier a souligné l'importance de faire fonctionner une machine qui rejoindra la base des électeurs et sera en mesure d'identifier rapidement les régions où il y a des faiblesses.

"Le succès remporté par les libéraux fédéraux du Québec lors de la dernière campagne de financement (plus de \$3 millions), prouve, a souligné M. Olivier, que la structure que nous avons mis sur pied est très efficace. Il n'y a pas un parti au Québec qui a amassé autant d'argent au cours d'une campagne de financement populaire."

Lorsqu'il parle de cette structure d'organisation, M. Olivier n'est pas peu fier. Il y a travaillé sérieusement avec l'aide de l'exécutif québécois et du ministre des Finances Marc Lalonde.

Place Québec, Laurier, Ste-Foy, Fleur de Lys, Galeries de la Capitale, Chagnon Les Rivières, 378.57.76. Carrefour de l'Estrie, 565.71.88. Place Vertu, 337.11.69. Centre Laval, 682.07.57. Centre Rockland, 739.37.19.

ACTUEL!
Simard & Voyer

Ça c't'une bonne... on peut s'abonner aux loteries!

Mais oui... et même par téléphone!



Pratique

Loto-Québec émet un certificat d'abonnement ou sont consignés vos numéros et vous n'avez rien d'autre à faire. Aucun billet à chercher dans le fond d'un tiroir, aucun tirage à surveiller. Loto-Québec s'occupe de tout. Avec un abonnement à Lotomatique*, vous participez à tous les tirages des loteries choisies, pendant une période déterminée, incluant ceux des lots bonis, des lots instantanés et du Mise-Tout^{MC} de la loterie 6/36*.

Les lots sont remis par chèque.

Les lots sont distribués automatiquement quand vous gagnez. Vous recevrez par la poste un chèque au montant de votre lot.

C'est sûr

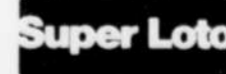
L'abonnement à Lotomatique* de Loto-Québec est un service sûr et rigoureusement contrôlé. Des milliers d'abonnés sont déjà inscrits et apprécient les avantages d'un abonnement à la chance... sans lever le petit doigt.

Pour une bonne cause...

Une association sans but lucratif reçoit de Loto-Québec une commission sur la vente de chaque abonnement et ça ne vous coûte pas un sous de plus.

Simple

C'est simple, on peut s'abonner par téléphone. Composez le numéro suivant 873-7198, (ou 1-800-361-8095 si hors de Montréal), ou demandez un formulaire au kiosque Loto-Québec le plus près de chez vous.



LOTOMATIQUE l'abonnement chance!

3^e Salon agro-alimentaire de l'Estrie

LES 6-7-8-9 OCTOBRE 83
EDIFICE C.E.R.A.S.
PLATEAU PARC
SHERBROOKE

L'Estrie, Goûtons-y

CE SOIR...19H

ET TOUS LES LUNDIS SOIRS
REDIFFUSION LES MARDIS 14H30

« CARTES SUR TABLE »

Une information utile...et agréable



HÉLÈNE PICHETTE

ANNE DANSEREAU

JACQUES BEAULIEU



Radio Québec

L'autre télévision

Estrie

24

Sherbrooke
Câble 8